

Flash Economie

N° 66

10 juillet 2026

Abonnez-vous [ici](#).

ossiam

Quelle stratégie économique pour la France ?

Nous abordons ici neuf composantes de la stratégie économique de la France : la stratégie en matière de dépenses publiques, d'éducation, de fiscalité, de décarbonation, de recherche, de normes, de compétitivité, d'immigration et d'endettement public.

Patrick Artus

Conseiller économique senior

patrick.artus-ext@ossiam.com

✕ @PatrickArtus

in Patrick Artus

Isabelle Gravet

Assistante de recherche

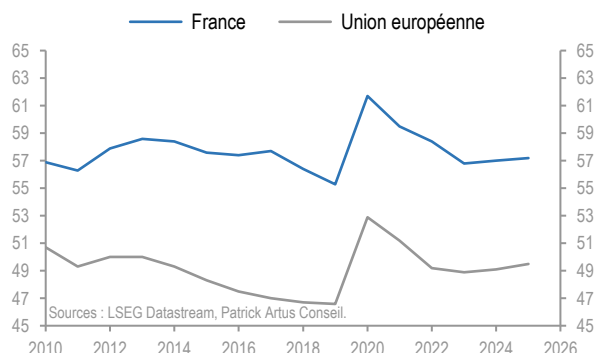
isabelle.gravet-ext@ossiam.com

Communication marketing : ce document n'a pas été élaboré selon les dispositions réglementaires visant à promouvoir l'indépendance des analyses financières et ses auteurs ne sont pas soumis à l'interdiction d'effectuer des transactions sur l'instrument concerné avant la diffusion de la communication.

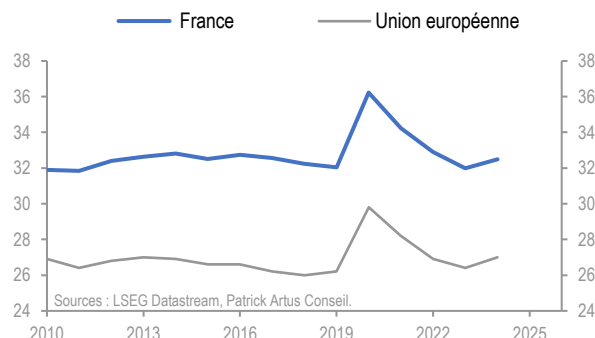
Dépenses publiques

En 2025, le poids des dépenses publiques est très élevé en France : 57,2 % du PIB contre 49,5 % pour l'ensemble de l'Union européenne (**Graphique 1**). Cet écart de 7,7 points de PIB provient essentiellement des dépenses de santé et de protection sociale (32,5 % du PIB en France contre 27 % du PIB dans l'Union européenne, **Graphique 2**) dont les dépenses de retraite et de santé qui sont particulièrement plus élevées en France de respectivement 2,6 points de PIB et 1,7 point de PIB plus élevées en France que dans l'Union européenne. D'autres dépenses sont plus élevées en France que dans l'Union européenne, les dépenses de subventions plus élevées de 0,5 points de PIB, les dépenses des salaires des administrations publiques (plus élevées de 1,9 points de PIB en France).

Graphique 1
Dépenses publiques (en % du PIB)



Graphique 2
Dépenses publiques de santé et de protection sociale (en % du PIB)



Une structure différente des dépenses publiques, qui privilégierait les dépenses liées à la transition énergétique, les aides à l'investissement et au développement du numérique serait évidemment plus favorable au soutien à la croissance à long terme. La stratégie pourrait s'appuyer sur une sous-indexation sur les prix des retraites les plus élevées, la poursuite du recul de l'âge de la retraite et l'augmentation de la part des dépenses de santé restant à la charge des ménages.

Education

La très faible qualité du système éducatif en France est confirmée par les enquêtes PISA (**Tableau 1**). Caractéristique aggravante, la France est le pays de l'OCDE où l'écart des compétences entre les enfants issus d'un milieu favorisé et les enfants issus d'un milieu défavorisé est le plus élevé. Par exemple, en mathématiques, l'écart de score est de 113 points en France, contre 94 pour la moyenne des pays de l'OCDE et 86 en Espagne.

Tableau 1 : Résultats aux enquêtes PISA de l'OCDE (score global, par score décroissant de l'enquête de 2022)

Pays	2022
Singapour	560
Taïwan	533
Japon	533
Corée	524
Hong Kong (China)	520
Canada	506
Finlande	495
Royaume-Uni	494
Allemagne	482
France	478

Source : OCDE

Les problèmes du système éducatif en France sont bien identifiés : faiblesse des dépenses d'éducation une fois déduites les dépenses de retraite des enseignants (4,6 % du PIB en France contre 4,9 % dans les pays de l'OCDE), priorité à la sélection des élites au détriment de l'élévation du niveau des compétences du plus grand nombre, faible attractivité de la profession d'enseignant.

Par ailleurs, au-delà de la formation initiale, la formation professionnelle bénéficie peu aux chômeurs, retardant leur retour à l'emploi, aux peu qualifiés et aux personnes de plus de 55 ans, pesant ainsi sur leur taux d'emploi.

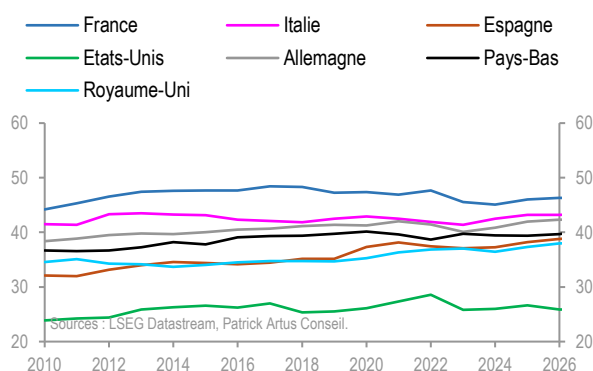
Fiscalité

La pression fiscale est très élevée en France (Graphique 3), ce qui permet de limiter le déficit public (5,1 % du PIB en 2025) malgré **le niveau très élevé des dépenses publiques**.

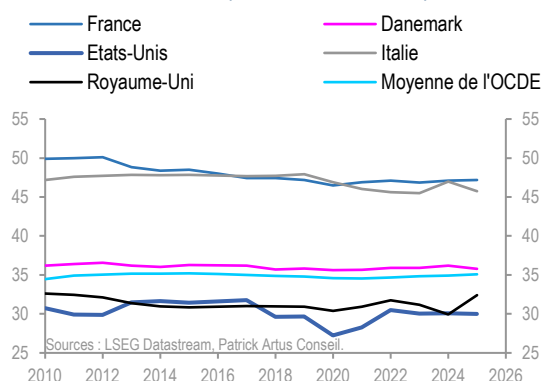
Deux problèmes se posent : la structure des prélèvements obligatoires, l'incohérence consistant à subventionner les entreprises pour compenser une fiscalité anormalement forte.

Le poids très élevé des cotisations sociales en France conduit à un « coin fiscal » très important (Graphique 4). Le coin fiscal est l'écart entre le coût d'un salarié, cotisations sociales comprises, pour un employeur et le salaire perçu par le salarié après impôt sur le revenu et cotisations sociales.

Graphique 3
Taux de prélèvements obligatoires (en % du PIB)



Graphique 4
Coin fiscal (en % du coût du travail)



Un coin fiscal élevé dissuade les employeurs d'augmenter les salaires et réduit l'incitation à trouver un emploi pour les chômeurs. L'instauration d'une « TVA sociale » permettrait de diminuer ce coin fiscal, en baissant les cotisations sociales et en finançant cette baisse par une hausse de la TVA, l'effet global étant identique à celui d'une dévaluation. On observe d'ailleurs que les pays où les taux de cotisations sociales sont faibles et les taux de TVA élevés, comme le Danemark, ont des économies dynamiques.

Les entreprises bénéficient d'allègements de charges sociales sur les salaires allant jusqu'à trois fois le SMIC pour un montant atteignant 80 milliards d'euros par an, alors que dans le même temps les impôts de production payés par les entreprises s'élèvent à 90 milliards d'euros, soit 2,9 % du PIB, un niveau beaucoup plus élevé que l'Allemagne (0,7 % du PIB). Est-il efficace d'attribuer des allègements de charge pour compenser une fiscalité anormalement élevée ?

Décarbonation

Les émissions de CO₂ (de gaz à effet de serre en équivalent CO₂) de la France sont inférieures de 32 % en 2024 par rapport à leur niveau de 1990. Si l'on prend en compte l'empreinte carbone, c'est-à-dire la somme des émissions de gaz à effet de serre émises sur le territoire national et de celles émises pour produire les biens et services importés, la baisse n'est que de 20 %, les émissions liées aux importations ayant augmenté de 2 %.

Pour parvenir à l'objectif de réduction de 55 % des émissions de CO₂ par rapport à 1990, les émissions devraient être réduites de 5 % par an, or en 2024, la baisse n'a été que de 3 % et en 2025 de 2,2 %. Ce sont surtout les émissions liées au transport qu'il faudrait réduire puisque, depuis 1990, elles ont augmenté de 3 % alors que sur la même période, les émissions de l'industrie ont baissé de 54 %, les émissions liées aux habitations et aux bureaux ont baissé de 37 %, celles de l'agriculture de 18 %. L'effort d'électrification du parc automobile doit être amplifié.

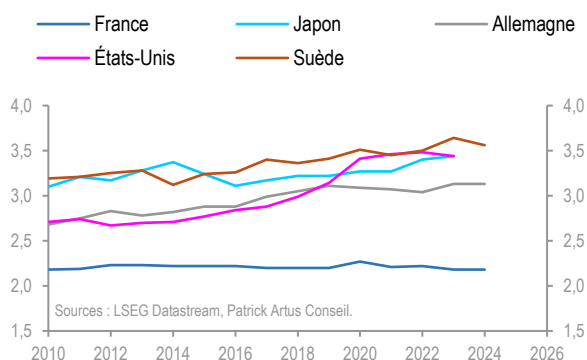
On peut aussi s'interroger sur la pertinence de l'effort fait en France et en Europe alors que les émissions mondiales de CO₂ continuent d'augmenter de 1,1 % par an en 2024 et 2025, les émissions ayant progressé en 2025 de 0,4 % en Chine, de 1,4 % en Inde et de 1,9 % aux Etats-Unis. Cependant, l'effort de l'Europe est rationnel puisque l'Europe développe des techniques de

décarbonation. Par ailleurs les autres pays réaliseront qu'il faut diminuer leurs émissions, les études montrant qu'une hausse de 1°C de la température moyenne de la planète coûte 18 % de PIB mondial.

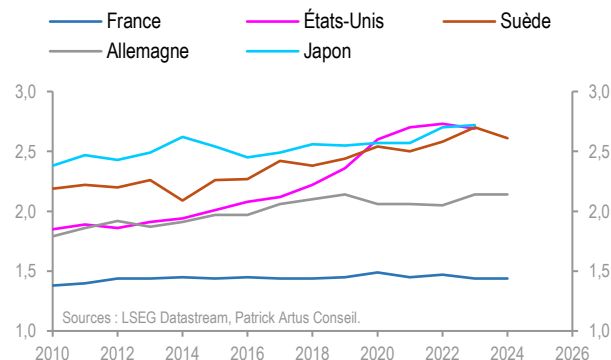
Recherche et développement

La France est caractérisée par **la faiblesse de ses dépenses de recherche et développement**, particulièrement par celles des entreprises (**Graphiques 5 et 6**). L'insuffisance des dépenses de recherche et développement est à l'origine du faible impact de la production scientifique française, du sous-développement des technologies de l'information et de la communication, et de la faiblesse des gains de productivité.

Graphique 5
Dépenses de R&D (en % du PIB)

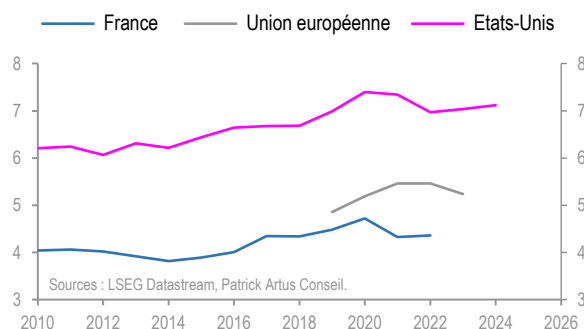


Graphique 6
Dépenses de R&D des entreprises (en % du PIB valeur)



L'impact des publications scientifiques françaises est faible puisque la part des publications scientifiques réalisées en France dans le total mondial est de 2 %, contre 3,4 % en Allemagne et 3,5 % au Royaume-Uni. Par ailleurs, la puissance de calcul liée à l'intelligence artificielle est de 1 % de la puissance mondiale en Europe, de 8 % en Chine et de 75 % aux États-Unis. Enfin, le poids du secteur des technologies de l'information et de la communication est de 7,2 % du PIB aux États-Unis, contre seulement 4,5 % en France (**Graphique 7**).

Graphique 7
Valeur ajoutée du secteur des technologies de l'information et de la communication (en % du PIB)



Normes

Selon les Indicateurs de suivi de l'activité normative publiés en mai 2026 par le Secrétariat Général du Gouvernement, entre 2005 et 2026, le nombre d'articles de lois présents dans les Codes de la construction, de l'environnement, de l'urbanisme et dans le Code général des collectivités territoriales a quasiment doublé (+ 94 %). L'OCDE estime la charge administrative liée aux normes à 3 % du PIB. L'exemple de la CSRD (Corporate sustainability reporting directive) est instructif. La CSRD impose aux entreprises la publication d'informations sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance. En l'occurrence, les entreprises doivent transmettre à l'administration 1178 données, et cette obligation se superpose aux obligations déjà existantes. Les efforts de

simplification ont systématiquement échoué à ce jour. Il faudra désormais observer les effets de la loi de simplification de la vie économique, promulguée en mai 2026, sur la passation des marchés publics et la réalisation des projets stratégiques industriels pour évaluer une diminution du poids des normes.

Compétitivité

La France est un des pays où les coûts de production sont les plus élevés (Tableau 2).

Tableau 2 : Coût horaire moyen par salarié dans l'industrie manufacturière (2024, en euros)

Pays	Coût horaire moyen (en euros)
Danemark	53,3
Allemagne	48,3
France	46,3
Italie	31,7
Slovénie	27,8
Espagne	27,2
Slovaquie	18,1
Croatie	17,0
Portugal	15,7
Pologne	15,5
Hongrie	14,6
Roumanie	10,7
Bulgarie	9,0

Source : OIT

La seule possibilité pour qu'une production industrielle soit rentable en France est de l'automatiser, la robotiser. Or, à ce jour le nombre de robots présents en France est encore faible et la France devrait réaliser un effort considérable de robotisation, d'automatisation (Tableau 3).

Tableau 3 : Nombre de robots installés pour 10 000 employés de l'industrie manufacturière (2023)

Pays	Robots pour 10 000 employés
Corée du Sud	1012
Chine	470
Allemagne	429
Japon	419
Suède	347
Danemark	306
Slovénie	306
Suisse	302
Etats-Unis	295
Pays-Bas	264
Autriche	245
Italie	228
Canada	225
Belgique	224
République tchèque	207
Slovaquie	201
France	186
Espagne	174
Finlande	173

Source : World Robotics 2024

Immigration

Le taux de fécondité en France continue à reculer, il est en 2025 de 1,56 enfant par femme. Pour éviter des pénuries de main d'œuvre, la France devrait donc recourir à l'immigration. En 2025, 384 000 immigrés sont entrés en France. Ces immigrés sont de plus en plus diplômés puisqu'en 2023, 52 % des nouveaux arrivants avaient un diplôme du supérieur, contre 41 % en 2006. Alors que le recours massif à l'immigration est accepté en Espagne et en Italie, il est pour l'instant rejeté en France.

Dette publique

Le taux d'endettement public de la France est de 117,5 % du PIB au premier trimestre 2026. Il va falloir stabiliser le taux d'endettement public. Ceci impose de réduire le déficit public primaire (hors intérêts sur la dette publique) de 3,7 points de PIB puisque, en 2025, la France a un déficit public primaire de 2,9 % du PIB et le taux d'intérêt réel à long terme de 1,7 % est supérieur à la croissance en volume de long terme (environ 1 %).

Pour réduire le déficit public primaire de 3,7 points de PIB, il y a trois solutions :

- réduire les dépenses de protection sociale ;
- accroître la pression fiscale ;
- accepter une inflation assez forte sans réaction de la banque centrale pour obtenir des taux d'intérêt réels négatifs.

La première solution est une charge pour les personnes au revenu modeste ou faible, la seconde solution pénalise les personnes de revenu moyen ou élevé, la troisième solution pénalise les détenteurs d'obligations (les détenteurs d'assurance-vie en particulier).

Synthèse

On peut conclure que certaines évolutions seraient souhaitables :

- freiner la croissance des dépenses de protection sociale ;
- améliorer la qualité du système éducatif ;
- transférer une partie de la pression fiscale des cotisations sociales vers la TVA ;
- arrêter de surtaxer les entreprises et en même temps de les subventionner ;
- conserver un objectif ambitieux de décarbonation ;
- accroître l'effort de recherche et développement des entreprises ;
- simplifier les normes et obligations déclaratives ;
- robotiser et automatiser ;
- accepter une immigration répondant aux besoins de main d'œuvre ;
- mettre en place une politique monétaire conduisant à des taux d'intérêt réels inférieurs à la croissance en volume.

Avertissement

Ossiam, filiale de Natixis Investment Managers, est un gestionnaire d'actifs français agréé par l'Autorité des Marchés Financiers (Agrément n° GP-10000016). Bien que l'information contenue dans le présent document provienne de sources jugées fiables, Ossiam ne fait aucune déclaration et ne donne aucune garantie quant à l'exactitude de toute information dont elle n'est pas la source. Les informations présentées dans ce document sont basées sur les données du marché à un moment donné et peuvent changer de temps à autre. Le présent document a été préparé uniquement à des fins d'information et ne doit pas être considéré comme une offre, une sollicitation d'offre, une invitation ou une recommandation personnelle d'acheter ou de vendre des actions participantes, tout titre ou instrument financier d'un Fonds Ossiam, ou de participer à toute stratégie de placement, directement ou indirectement. Il est destiné à être utilisé uniquement par les destinataires auxquels Ossiam le met directement à disposition. Ossiam ne traitera pas les destinataires de ce document comme ses clients du fait qu'ils aient reçu ce document. Tous les renseignements sur la performance présentés dans ce document sont fondés sur des données historiques et, dans certains cas, sur des données hypothétiques, et peuvent refléter certaines hypothèses à propos des frais, des impôts, des charges de capital, des attributions et d'autres facteurs qui influent sur le calcul de rendements. Toutes les opinions exprimées dans ce document sont des énoncés de notre jugement à cette date et sont susceptibles de changer sans préavis. Ossiam n'assume aucune responsabilité fiduciaire pour les conséquences, financières ou autres, provenant d'un placement dans un titre ou un instrument financier décrit dans ce document ou dans tout autre titre, ou de la mise en œuvre d'une stratégie de placement. Les informations contenues dans ce document ne sont pas destinées à être distribuées ou utilisées par une personne ou une entité, par un pays ou une juridiction, où cela serait contraire à la loi ou à la réglementation ou qui assujettirait Ossiam à toute exigence d'inscription dans ces juridictions. Ce document ne peut être distribué, publié ou reproduit, en entier ou en partie.